



## **Le Master 2 “ Patrimoine culturel immatériel ” du Centre d’Études supérieures de la Renaissance de Tours**

David Fiala

### **► To cite this version:**

David Fiala. Le Master 2 “ Patrimoine culturel immatériel ” du Centre d’Études supérieures de la Renaissance de Tours. Les cahiers du CFPCI, 2014, Enseigner le patrimoine culturel immatériel ? Le “PCI” dans les formations universitaires, 2, pp.24-30. <halshs-01255472>

**HAL Id: halshs-01255472**

**<https://shs.hal.science/halshs-01255472v1>**

Submitted on 13 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## **Le Master 2 « Patrimoine culturel immatériel » du Centre d'Études supérieures de la Renaissance de Tours**

David Fiala

En septembre 2012, le Centre d'Études supérieures de la Renaissance de Tours inaugurerait la première formation de seconde année de Master (bac + 5) entièrement consacrée en France au Patrimoine culturel immatériel, avec l'intention de répondre à l'importance croissante prise par ce domaine dans le champ professionnel patrimonial. À ce jour, deux promotions d'une vingtaine d'étudiants ont suivi et validé par leur stage et leur diplôme cette formation habilitée parmi les cursus dits « professionnalisants » de l'université. Ce recul demeurant insuffisant pour dresser un bilan d'insertion professionnelle, la présentation qui suit porte principalement sur la conception du cursus et sa mise en œuvre.

Sans reprendre la présentation détaillée des enseignements qui figure dans le livret disponible en ligne sur les sites de l'université de Tours et du CESR ([www.cesr.cnrs.fr/masters\\_doctorat/m2\\_patrimoine\\_culturel](http://www.cesr.cnrs.fr/masters_doctorat/m2_patrimoine_culturel)), il s'agit d'abord de présenter les raisons du choix d'ouvrir une formation au PCI au sein d'un établissement historiquement dédié, depuis 1956, à un patrimoine ancien, en l'occurrence celui de la civilisation de la Renaissance. On reviendra ensuite sur la décision d'inscrire cette formation au titre des cursus professionnalisants de l'université, en précisant l'articulation et l'équilibre des enseignements théoriques et pratiques qui en résulte, avant de conclure par un retour d'expérience des deux années écoulées.

### ***Le CESR de Tours et le patrimoine***

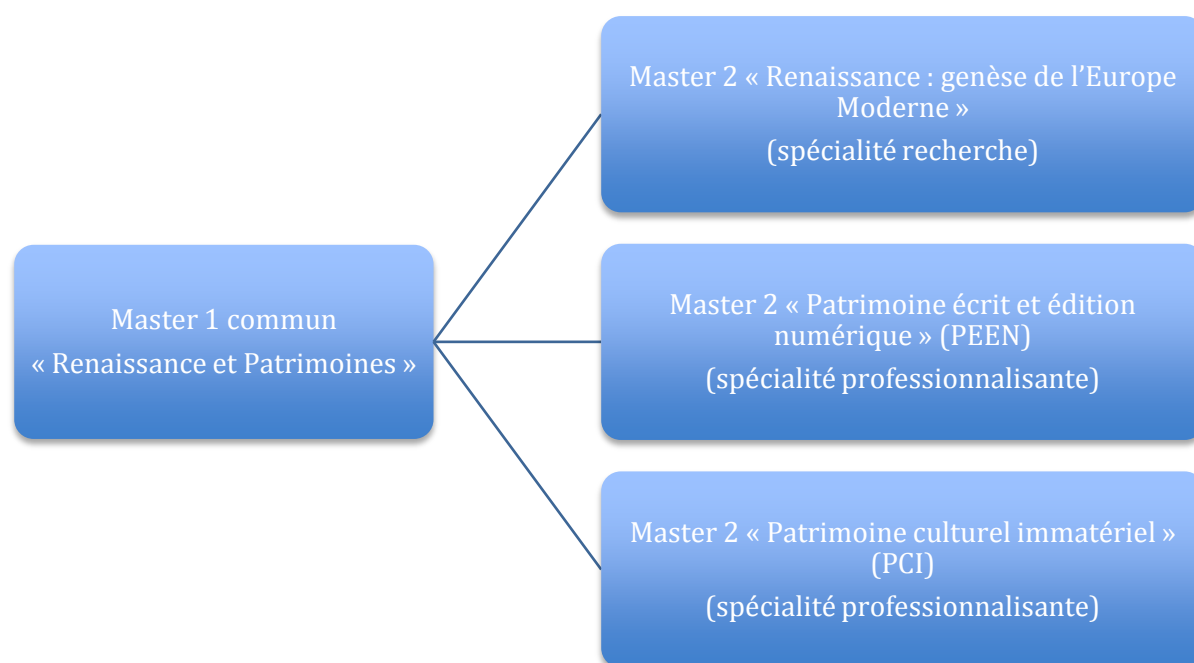
Le Centre d'Études supérieures de la Renaissance de Tours (ci-après CESR) est une unité mixte de recherche (UMR 7323 du CNRS) regroupant une cinquantaine de chercheurs du CNRS et enseignants-chercheurs de l'université François Rabelais de Tours, tous spécialistes d'une large Renaissance symboliquement délimitée dans le temps par les figures de Pétrarque (1304-1374) et Descartes (1596-1650). Il est organisé sur une base pluridisciplinaire autour de sept domaines de recherche qui attirent une cinquantaine de doctorants : Histoire, Histoire de l'Art, Histoire des Sciences, Littératures française et anciennes, Littératures européennes, Musicologie et Philosophie. Installé dans un bâtiment historique du centre de Tours, voisin des Halles, son activité de recherche, largement ouverte à la dimension internationale, s'appuie sur une histoire et un patrimoine régionaux fameux qu'il contribue à valoriser, en lien avec les acteurs locaux (châteaux de la Loire, Léonard de Vinci en France, Rabelais, Ronsard, etc.). Plusieurs programmes de recherche qui accordent une place centrale aux nouvelles technologies (numérisation et édition en ligne d'ouvrages anciens, bases de données historiques, banques d'images) font du CESR un acteur engagé des Humanités numériques. Sous l'impulsion de son directeur, Philippe Vendrix, il a récemment élargi son appréhension de la notion de patrimoine au-delà de ses manifestations historiques en assumant le pilotage d'un ambitieux programme de recherche associant au niveau régional des spécialistes des patrimoines culturels et historiques, mais aussi naturel, écologique ou biologique (voir le site du projet « Intelligence des patrimoines » : [www.intelligencedespatrimoines.fr](http://www.intelligencedespatrimoines.fr)).

**SUGGESTION IMAGES  
PHOTO(S) DU CESR ?**

## CAPTURE D'ECRAN PAGE DE PRÉSENTATION du Site Intelligence des patrimoines ?

Ce centre de recherche est également un lieu d'enseignement qui offre à des étudiants avancés, au niveau du master et du doctorat, un cursus de formation initiale ou complémentaire dans tous les domaines de la Renaissance mais aussi dans deux « spécialités professionnalisantes » qui, tout en s'appuyant sur les acquis des équipes de recherche et d'enseignement du CESR, débordent largement le cadre de l'étude d'une période historique donnée. Le diplôme de Master qu'il délivre, en liaison avec les autres Unités de Formation et de Recherche de l'université de Tours parties prenantes du même Master « Arts, lettres, langues », est intitulé « Patrimoines : écrit - matériel - immatériel ». Son architecture s'organise en une 1<sup>e</sup> année commune et trois spécialités de 2<sup>e</sup> année (voir schéma).

### Architecture de la mention de Master « Patrimoines : écrit - matériel - immatériel » du CESR de Tours



Cette architecture s'est mise en place au moment de l'ouverture du Master PCI en 2012, l'ancien intitulé de mention « Renaissance » étant alors remplacé par « Patrimoines : écrit - matériel - immatériel », à la fois pour traduire l'élargissement de l'offre vers l'immatériel, mais aussi pour permettre une visibilité équilibrée entre les trois spécialités. Le projet d'ouvrir une formation au PCI, qui entraîna une reformulation d'ensemble de l'offre d'enseignement du CESR, résulte en bonne partie de l'expérience positive d'une première formation professionnalisante établie en 2004, consacrée à l'édition numérique (Master 2 PEEN). Cette formation étroitement associée aux Bibliothèques Virtuelles humanistes (BVH, dir. Marie-Luce Demonet), un important programme de recherche du CESR consacré à la numérisation et l'édition en ligne d'imprimés de la Renaissance, avait en effet fait la preuve, année après année et alors que se multipliaient en France des formations aux thématiques voisines voire identiques, que la qualité d'expertise théorique et pratique développée par le CESR, ainsi que le

cadre de travail qu'il offrait, trouvait un écho auprès d'un public étudiant bien plus large que celui spontanément attiré par l'étude de la Renaissance.

C'est sur la base de ce constat et en considérant la place acquise depuis longtemps au CESR par les recherches sur les arts vivants (théâtre et pratiques théâtrales, musique et interprétation des musiques anciennes, spectacles, rituels, liturgies) et sur de nombreuses techniques et savoir-faire (médecine et santé, savoirs scientifiques et techniques, architecture et art de bâtir, etc.), que s'est imposé le projet de concevoir un cursus consacré au PCI. Ces réflexions ont été encouragées par la présence à Tours d'intéressantes ressources en la matière, avec le Musée du Compagnonnage et l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA).

### ***Quel PCI ? Quel type de formation ?***

Si la notion de PCI est de nature à fédérer les chercheurs du CESR dont les sujets d'études relèvent bien de « patrimoines immatériels » et/ou dont les travaux revêtent une dimension anthropologique, c'est dans un sens évidemment plus large que celui que l'UNESCO lui a donné par sa charte de 2003 et qui est mis en œuvre depuis lors par son action et celle des pays signataires. Sa dimension fondamentale de participation, d'appropriation et de transmission par des communautés contemporaines, est dans la plupart des cas absente des objets d'études du CESR, même si l'on peut mettre en avant des exceptions (traditions ou savoir-faire dont on peut réellement faire remonter l'histoire jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, voire avant) et qu'il faut souligner combien l'étude des « communautés humaines », des « réseaux » et de leur action collective de conception et de transmission (notamment non-écrite) de pratiques et de savoirs est désormais au cœur de très nombreuses recherches historiques.

Sans forcer les rapprochements entre le PCI tel qu'il se déploie sous l'égide de l'UNESCO et les pratiques historiennes d'un établissement tel que le CESR, les passerelles s'avèrent nombreuses et riches d'enseignements. La conviction des concepteurs du Master PCI du CESR est que le dialogue entre ces domaines est aussi fructueux pour les chercheurs que pour les étudiants et leurs potentiels employeurs futurs. On peut à cet égard souligner la richesse qu'il peut y avoir à convoquer la dimension immatérielle même dans une discipline aussi fortement attachée à des collections matérielles que l'histoire de l'art. Des réflexions ouvertes au CESR par la conception de ce cursus se sont en somme dégagés trois objectifs principaux : 1. Proposer de nouvelles perspectives professionnelles aux étudiants ; 2. Renouveler et compléter l'approche du patrimoine au CESR en associant les spécialistes des pratiques orales et/ou vivantes (théâtre, musique, savoir-faire) ; 3. Développer les Humanités numériques dans les domaines des archives sonores et (audio-)visuelles.

La formation conçue par les équipes du CESR dans une optique d'insertion professionnelle des étudiants aussi efficace que possible (voir maquette **ci-contre / ci-dessous**) assume donc une conception élargie du PCI : elle ne prétend pas former des spécialistes universels de la mise en œuvre de la charte de l'UNESCO, tâche sans doute illusoire tant sont variés ses champs d'application, mais des acteurs du patrimoine capables de faire preuve d'adaptabilité et d'imagination face au domaine vaste, complexe et protéiforme du PCI, sur la base d'outils intellectuels, méthodologiques et techniques qui leur permettent de prendre en charge des projets culturels liés au PCI de toutes natures. L'expérience des stages réalisés au cours des deux années écoulées a d'ailleurs permis de mesurer l'intérêt que pouvaient trouver des institutions

patrimoniales « traditionnelles » (chargées de la conservation de bâtiments ou de collections matérielles) à s'associer des collaborateurs formés à l'approche de la dimension immatérielle du patrimoine, compétence encore relativement rare dans le vaste champ patrimonial.

### ***L'architecture du Master 2 PCI du CESR***

La charte de l'UNESCO est évidemment le socle de la formation. Elle est au centre d'un cours fondamental de « Communication patrimoniale » (UE 32a), assuré depuis l'origine par Christian Hottin (Ministère de la Culture et la Communication, département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines), et des interventions de professionnels invités à évoquer sa mise en œuvre dans le cadre du cours de « Diffusion et promotion du patrimoine immatériel » (UE 32d), tels que Marc Jacobs (FARO, Belgique), Charles Quimbert et Vincent Morel (DASTUM, Archives orales de la Bretagne, Rennes), Kilien Stengel (IEHCA, Tours), Séverine Cachat (CFPCI, Vitré), Laurent Bastard (musée du Compagnonnage, Tours), Chiara Bortolotto (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, CNRS/EHESS), Stéphanie Lefort (directrice du théâtre des marionnettes, Guignol, collectif Zonzons, Lyon), etc. Ces deux enseignements jouent en outre un rôle déterminant pour la mise en place d'un réseau d'interlocuteurs susceptibles d'accueillir des étudiants en stage (en France et à l'étranger) et, *in fine*, d'aider à leur orientation professionnelle.

### **Maquette du Master 2 PCI du CESR**

(UE : Unité d'enseignement ; EC : Élément constitutif ; ECTS : European Credit Transfer System ; Vol. hor. : volume horaire ; htd : heures de travaux dirigés ; hcm : heures de cours magistraux)

#### **Semestre 1**

| UE                                             | Vol. hor. UE                            | EC                                          | Horaire        |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|----------------|
| <b>UE 30</b><br><b>Méthodologie spécifique</b> | 24h (2 EC au choix)                     | Compétences rédactionnelles                 | 12 htd         |
|                                                |                                         | Catalogage et archivistique                 | 12 htd         |
|                                                |                                         | XML et métadonnées                          | 12 htd         |
|                                                |                                         | Traitement de données sonores               | 12 htd         |
| <b>UE 31</b><br><b>Outils fondamentaux</b>     | 48h (2 EC obligatoires)                 | <b>Édition numérique texte</b>              | 4 hcm + 20 htd |
|                                                |                                         | <b>Édition numérique image</b>              | 24 htd         |
| <b>UE 32</b><br><b>Techniques</b>              | 24h (1 EC obligatoire, 1 EC au choix)   | <b>Communication patrimoniale</b>           | 12 htd         |
|                                                |                                         | Gestion de projet                           | 12 htd         |
|                                                |                                         | Diff. et promotion du patrimoine immatériel | 12 htd         |
|                                                |                                         | Suivi de manifestation                      | -              |
| <b>UE 33</b><br><b>Savoirs / Patrimoines</b>   | 72h (1 EC obligatoire et 5 EC au choix) | <b>Épistémologie de la culture</b>          | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Pratiques théâtrales                        | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Corpus oraux                                | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Art et nouveaux médias                      | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Performances musicales                      | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Patrimoine architectural                    | 24 hcm         |
|                                                |                                         | Patrimoine artistique                       | 12 hcm         |
|                                                |                                         | Histoire de l'alimentation                  | 12 hcm         |
| <b>Total</b>                                   | <b>168 h</b>                            |                                             |                |

#### **Semestre 2**

|                                             |                     |                    |        |
|---------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------|
| <b>UE 34</b><br><b>Outils de production</b> | 72h (2 EC au choix) | Édition internet   | 36 htd |
|                                             |                     | Éditions musicales | 36 htd |

|                                                  |                     |                                                |        |
|--------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------|--------|
|                                                  |                     | Édition vidéo                                  | 36 htd |
|                                                  |                     | Édition audio                                  | 36 htd |
| <b>UE 35</b><br><b>Outils professionnels</b>     | 24h (2 EC au choix) | Droit du patrimoine culturel                   | 12 hcm |
|                                                  |                     | Droit des administrations et des collectivités | 12 hcm |
|                                                  |                     | Gestion des institutions culturelles           | 12 hcm |
| <b>UE 36</b><br><b>Stage et rapport de stage</b> |                     |                                                |        |
| <b>Total</b>                                     | <b>96 h</b>         |                                                |        |
| <b>Total année</b>                               | <b>264 h</b>        |                                                |        |

Autour de ce socle que constitue la connaissance de la convention de 2003, du dispositif français en la matière, des processus de candidatures et d'inventaires du patrimoine immatériel, et des programmes de recherche sur le PCI, la formation dispense trois grands types d'enseignements : 1. Au premier semestre, des séminaires disciplinaires au sein desquels des enseignants en majorité issus du CESR font dialoguer des perspectives historiques avec les approches ethnographiques ou anthropologiques intimement liées au PCI (UE 33, « Savoirs ») ; 2. Lors des deux semestres, des cours techniques sur les archives sonores et audio-visuelles, leur traitement numérique en ligne, et sur la production de documents graphiques imprimés ou en ligne (UE 30, 31 et 34) ; 3. Au second semestre, des cours qui visent à fournir des bases juridiques et administratives utiles à la bonne compréhension des cadres professionnels dans lesquels les étudiants s'appêtent à réaliser leurs stages (UE 35 « Outils professionnels »).

Enfin, le stage(UE 36), d'une durée minimale de trois mois et qui peut durer jusqu'à six mois, constitue naturellement une part importante du travail du semestre 2, à partir du 1<sup>er</sup> mars,déterminante pour évaluer l'intégration de l'étudiant dans le monde du travail. La recherche de ce stage et sapréparation au cours du premier semestre relèvent de la responsabilité individuelle de chaque étudiant, qui en rend compte lors de réunions régulières avec l'équipe enseignante et remet au deux tiers du semestre (semaine 8) une première« feuille de route » qui résume en une àdeux pages les démarches entreprises et la nature du travail prévu. La convention de stage, préalablement remplie par le stagiaire et son tuteur au sein de l'organisme d'accueil, n'estsignée que si les horaires et les missions y sont explicités et conformes aux exigences de la formation. Six semaines après le début du stage, une seconde feuille de route doit être remise (tâches effectuées,premier bilan, difficultés éventuellement rencontrées) afin de préparer au mieux une visite ou un entretien téléphonique assurépour chaque étudiant par l'un des membres de l'équipe enseignante. Cette étape permet de déceler les problèmeséventuels et favorise le dialogue entre professionnels et responsables pédagogiques. Les échanges, souventfructueux, avec le stagiaire et le tuteur, permettent de mieux adapter l'offre de formation.

Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois d'activité, y compris si le stage est plus long. Transmis à l'équipe enseignante après avoir été soumis au tuteur au sein de l'organisme d'accueil, il est soutenu autour du 1<sup>er</sup> juillet(parfois donc avant la fin du stage) en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique et du tuteur s'il le souhaite (quitransmetde toute façon une fiched'évaluation du stagiaire). Lors de son exposé, l'étudiant présente, en limitant au

maximum les redites avec le rapport écrit, un bilan de l'expérience acquise mis en relation avec ses attentes initiales, une évaluation de la branche professionnelle dans laquelle il a réalisé son stage, et enfin des perspectives professionnelles qui lui sont ouvertes à l'issue du stage et de la formation.

### ***Conclusion-bilan : deux ans après***

Avec deux années d'existence au sein d'un champ professionnel lui-même en construction, le Master PCI du CESR demeure une formation jeune. Ses premiers résultats mesurables peuvent néanmoins être d'ores et déjà jugés comme satisfaisants.

En terme d'inscriptions, 15 et 17 étudiants ont été retenus et ont tous validé leur diplôme en 2012-2013 et 2013-2014, sur une trentaine de candidatures en moyenne et pour un potentiel d'accueil limité à 20 étudiants par les contraintes logistiques des enseignements techniques (outre des locaux qui arrivent désormais aux limites de leurs capacités d'accueil, le CESR met à disposition de tous ses étudiants un ordinateur équipé des dernières versions à jour des logiciels nécessaires aux cours).

La qualité des stages réalisés par les étudiants offre également des signes positifs, d'autant que leur recrutement demeurant majoritairement régional et leurs capacités financières de mobilité réduites, les organismes d'accueil sollicités se sont trouvés concentrés dans la Région Centre. À cet égard, l'organisation mieux rodée de la rentrée 2013-2014 a permis de démontrer qu'une meilleure anticipation des projets de stages permettait de surmonter les obstacles à la mobilité : trois étudiants sont ainsi parvenus à valider un stage outre-Atlantique et une quatrième en Albanie. La liste suivante recense les organismes ou entreprises ayant accueilli des stages en 2013 et 2014, 1. dans la région Centre, 2. ailleurs en France, 3. à l'étranger :

1. Ensemble Douce Mémoire (Tours) ; Eternal Network (Tours) ; Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA, Tours) ; Musée du Compagnonnage (Tours) ; Ville de Tours ; Ville de Joué-les-Tours ; Ville d'Amboise ; Association Patrimoine et Traditions en Ridellois (PETRI, Cheillé) ; Maison du Souvenir (Maillé) ; Association des Parcs et Jardins et Région Centre (Orléans) ; CICLIC, Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (Orléans) ; Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT, Orléans) ; Centre Européen de Promotion de l'Histoire (« Journées de l'histoire », Blois) ; Archives départementales, Conseil Général du Loir-et-Cher (Blois) et Conseil Général du Cher (Bourges) ; Communauté du Pays de Vendôme.

2. DASTUM (Rennes) ; Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (Vannes) ; Institut Occitan d'Aquitaine (Billière) ; Citadelle Patrimoine Mondial (Besançon) ; Théâtre de marionnettes Le Guignol (Lyon) ; Psychologie.com (Levallois-Perret) ; Chanel SA (Paris).

3. Journal d'information en ligne « Gazeta Idea », Tirana (Albanie) ; Université de Laval, Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia (LEM) & *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (Québec, Canada) ; Université de Sudbury, département Folklore et ethnologie (Canada) ; Ministère de la Culture et de la Jeunesse du Costa Rica, projet « Arte Diverso » (Costa Rica).

Les formulaires d'évaluations des enseignements collectés en ligne auprès des étudiants, les échanges au sein de l'équipe pédagogique et le retour des organismes d'accueil montrent que le contenu de la formation est dans l'ensemble bien adapté à ses objectifs.

Au-delà d'indispensables ajustements apportés à chaque rentrée, la principale lacune de la maquette initiale qu'il convenait de combler concernait la technique d'enquête de terrain et d'entretien, dont les bases sont désormais évoquées dans plusieurs cours.

Reste la question centrale pour une formation telle que ce Master : l'insertion professionnelle des étudiants. Dans des années de crise, de restrictions budgétaires et de chômage de masse, les résultats en la matière sont impitoyables. Malgré des stages jugés très positivement dans une écrasante majorité, le discours des organismes d'accueil sur leur incapacité à financer un emploi pérenne est la triste norme, les embauches directes les rares exceptions. Le recul de deux années est encore insuffisant pour en dire plus à ce jour, les données sur l'insertion professionnelle post-stage de la première promotion n'étant pas encore réunies. Aligner quelques raisons d'espérer ou rappeler que le PCI ne fait hélas en rien exception dans une telle conjoncture économique ne consolera guère les étudiants qui ont essuyé les plâtres de ce cursus et n'ont pas encore trouvé à s'employer. Au niveau des responsables de formation, la vigilance est de mise car l'insertion professionnelle est bel et bien l'indicateur prioritaire retenu pour cette aventure, aussi enrichissante soit elle au plan intellectuel.